



Conseil National Professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)
Associe toutes les composantes de la radiologie française



COMMUNIQUE

Paris, le 26 mai 2026

Le Conseil National Professionnel de la radiologie souhaite alerter les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs du système de santé sur les conséquences préoccupantes des orientations actuellement envisagées par les tutelles, et en particulier par l'Assurance Maladie, concernant l'imagerie médicale.

La radiologie ne peut être considérée sous le seul prisme d'économies financières massives. Une telle approche fait peser un risque réel de dégradation de l'accès aux soins, de la qualité des prises en charge et des capacités de prévention pour l'ensemble de la population.

La radiologie constitue aujourd'hui un maillon essentiel du parcours de soins. Elle est indispensable au diagnostic et au traitement de la majorité des pathologies, au suivi des traitements médicaux et chirurgicaux, ainsi qu'à la surveillance des patients chroniques. Elle joue également un rôle majeur dans les politiques de dépistage et de prévention, notamment dans le cadre du dépistage organisé du cancer du sein et du dépistage du cancer du poumon qui arrive.

La radiologie interventionnelle représente par ailleurs un progrès considérable pour les patients et pour le système de santé. Ces techniques micro-invasives permettent des traitements efficaces, avec des suites plus simples, des durées d'hospitalisation réduites et une diminution des complications dans de nombreuses pathologies. Pourtant, ces activités ne bénéficient aujourd'hui d'aucune reconnaissance ni valorisation à la hauteur de leur intérêt médical, humain et économique.

Le Conseil National Professionnel de la radiologie souligne également l'incohérence qu'il y aurait à demander à la radiologie de supporter l'essentiel des économies sur l'imagerie médicale alors même que les autorisations d'équipements lourds, notamment les scanners et les IRM, ont été largement augmentées par les tutelles elles-mêmes. Il ne saurait être acceptable que les radiologues assument seuls des contraintes économiques liées à des évolutions structurelles décidées au niveau national. De même, les radiologues ne sont pas les prescripteurs des examens d'imagerie : les dépenses générées par les autres acteurs du système de santé ne peuvent leur être imputées.

Cette vision réductrice de la radiologie fait courir un risque majeur : celui d'un recul de la prévention, d'un retard diagnostique et d'une perte de chance pour les patients, notamment dans les situations

où une détection précoce conditionne directement le pronostic. Elle met aussi en danger l'attractivité de la formation des radiologues en France, alors que la pénurie de médecins est dénoncée de toutes parts.

Le Conseil National Professionnel de la radiologie appelle ainsi à une réflexion globale, fondée sur les besoins de santé de la population, la qualité des soins et l'efficacité réelle du système de santé, plutôt qu'à une approche exclusivement comptable de l'imagerie médicale.

La profession souhaite ouvrir un dialogue constructif avec les tutelles afin de préserver un accès équitable, moderne et performant à l'imagerie médicale pour tous les Français.

Pr Louis BOYER,
Président du CNP de radiologie / G4

Pr Marie France BELLIN, Présidente de la Société
Française de Radiologie

Dr Jean-Philippe MASSON, Président de la
Fédération Nationale des Médecins
Radiologues

Dr Thomas MARTINELLI,
Président du Syndicat des Radiologues
Hospitaliers

Pr Christophe AUBE, Président du
Collège des Enseignants en Radiologie
de France